Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/11/2024 - B2024/023439 - 2012 B 00526 - 750 306 581 - ABC 38

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABC 38 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1 RUE DES PINS 38100 GRENOBLE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 5 0 3 0 6 5 8 1 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092023 Net 3	N-1 30092022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI	20 000	20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	32 760	AU 27 103	5 657	11 286
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 631	CV	3 631	3 631
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	9 272	BE	9 272	9 272
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 505	BI	3 505	3 505
	TOTAL (II)	BJ	69 167	BK 27 103	42 064	47 694
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	341 639	BU	341 639	395 591
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	438 494	BY 76 650	361 845	374 234
	Autres créances (3)	BZ	194 916	CA	194 916	155 518
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	64 159	CG	64 159	242 711
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	922	CI	922	910
	TOTAL (III)	CJ	1 040 130	CK 76 650	963 481	1 168 964
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 109 297	IA 103 753	1 005 544	1 216 658

CERTIFIÉ CONFORME L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC 38 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	466 627	454 548
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(58 505)	12 079
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	474 123	532 627
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	335 790	464 275
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	30 600	29 880
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	111 793	161 552
	Dettes fiscales et sociales	DY	31 324	16 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	21 915	12 118
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	531 422	684 030
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 005 544	1 216 658

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	320 788	348 240
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABC 38

1 RUE DES PINS

38100 GRENOBLE

ANNEXE DU 01/10/2022 AU 30/09/2023

HIMERO FINANCES
1 RUE DES PINS
IMMEUBLE ARC-EN-CIEL 1
38100 GRENOBLE
04.76.62.03.20

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SAS ABC 38 est implantée en Zone Franche Urbaine depuis le 31 août 2012.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	600			600

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	20 000			20 000	
Total	20 000			20 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an et 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans et 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur dernier prix connu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	8 145
Total	8 145

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Détail des charges à payer

	Montant
CH.À PAY.CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	4 280
CH.À PAY.CHARGES SOC/CP	
- Provisions pour congés payés	1 678
CH.À PAY.TVS	
- CH A PAY TVS 2023	500
CH.À PAY.TAXE FONCIERE	
- PROV. TAXE FONCIERE GRE 2023	1 610
- PROV.TAXE APPRENTISSAGE 2023	78
Total	8 145

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	922
Total	922

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH.AVCE TAXES FONCIERES - CCA TAXE FONCIERES 2023	922		
Total	922		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers : - EMPRUNT PGE	335 790	335 790
Total		335 790

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés : INTERETS RESTANT SUR EMPRUNTS	3 381	3 381
Total (1)		3 381

Engagements reçus

ABC 38

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 €

Siège social :
1 rue des Pins – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 750.306.581

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 septembre 2023

TROISIEME DECISION

L'Actionnaire unique,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI la ventilation des dividendes au cours des trois derniers exercices

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.09.2020	100.002 €		-
30.09.2021	89.016 €		-
30.09.2022	-		-

Décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, soit 58.504,66 € de la manière suivante :

- en imputation au poste autres réserves58.504,66 €

Pour extrait conforme
Le Président

